

## MEXIQUE

### Enquête en cours à Chicomuselo

- **Informations sur la mine :**

Emplacement : Etat du Chiapas

Minerai exploité : Barite

Exploitant: Blackfire Exploration Ltd (Canada)

- **Degré d'avancement :**

L'exploitation est suspendue depuis le mois de décembre de 2009 officiellement pour non respect des procédures d'études d'impact environnemental dans la construction des routes. De fait les habitants se mobilisent depuis l'été 2009 et avaient entamé des négociations sur la construction illégale d'une route, régie par un accord signé en 2008 avec la population. La rupture des négociations a suscité la révolte des habitants qui ont bloqué les routes et déposé une plainte auprès du gouvernement. Des menaces ont alors été adressées au chef de file de la mobilisation Mariano Abarca, l'activiste environnemental, leader du Réseau Mexicain des personnes touchées par l'industrie minière (REMA) et de la dénonciation publique de l'impact social et environnemental négatifs des activités d'extraction de la société minière Blackfire, à Chicomuselo.

- **Peuples concernés :**

En novembre 2009, Mariano Abarca, a été abattu devant son domicile de Chicomuselo. L'implication de la compagnie dans l'intimidation des fonctionnaires locaux des opposants a été démontrée par la REMA. Suite à l'homicide, des communautés et organisations mexicaines se sont mobilisées pour exiger la responsabilisation pour le meurtre et la fermeture définitive de la mine de Chicomuselo et des autres mines canadiennes. Des centaines de personnes ont assisté aux funérailles d'Abarca à Chicomuselo. La procession funéraire s'est arrêtée devant les bureaux de Blackfire à Chicomuselo pour réclamer justice.

- **Actions en cours :**

Les organisations internationales, Mining Watch, Common Frontiers, le Syndicat des Métallos et le Conseil des Canadiens, ont déposé une plainte auprès de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) en vertu de la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers (1998, chap 34) et demandé une enquête sur les agissements et les activités de Blackfire au Chiapas. Le fils d'Abarca a également fait une déclaration dans le sens de la responsabilisation des entreprises minières à l'étranger notamment par rapport aux violations des droits de l'homme.

Le projet de loi C-300 sur l'exploitation minière responsable pourrait être un premier pas afin d'assurer la surveillance gouvernementale des activités minières canadiennes à l'étranger. La loi établirait les normes de responsabilisation des sociétés qui détermineraient l'admissibilité au soutien politique et financier que

le gouvernement canadien procure actuellement aux sociétés extractives canadiennes. Ces normes de responsabilisation des sociétés comprennent des critères de santé, sécurité et droits de l'homme. Ce projet de loi créerait aussi un mécanisme de plainte permettant aux communautés affectées de déposer des plaintes au gouvernement canadien. Si on conclut qu'une entreprise n'est pas en conformité avec les normes de responsabilisation des sociétés, elle ne sera pas admissible au soutien accordé par le gouvernement canadien. Un autre projet de loi, C-354, permettrait aux étrangers de poursuivre les sociétés canadiennes devant des tribunaux canadiens pour abus des droits de la personne, indépendamment où ont été commis ces abus.

Les perquisitions ont débuté en juillet par une unité anticorruption de la GRC. Il s'est avéré que la compagnie avait versé illégalement un montant de 19000 dollars au maire de la commune. Trois employés de Backfire ont été arrêtés. La compagnie s'est défendue de ses allégations mais le porte parole de Mining Watch n'y croie pas. Ce type d'enquête peut prendre plusieurs années mais c'est pour l'instant la seule procédure en cours dans ce domaine au Canada.

#### **Sources :**

[http://amerikenlutte.free.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=1317&Itemid=1](http://amerikenlutte.free.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=1317&Itemid=1)

<http://www.miningwatch.ca/fr/categories/Mexique>

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2011/08/29/002-blackfire-exploration-mine-mexique-enquete-pots-de-vin.shtml>